

Procès-verbal de la cinquantième séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenu le jeudi 20 mai 2021 en visioconférence (application Teams).

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Bergeron | <input checked="" type="checkbox"/> M. Dominique Blackburn | <input type="checkbox"/> M. Christian Bouchard |
| <input type="checkbox"/> M. Dominique Bouchard | <input type="checkbox"/> M. Martin Côté | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilbert Courtois |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Alberte Déry | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Dubé | <input type="checkbox"/> Mme Ève-Reine Gagné |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-François Gimaël | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Gobeil | <input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, présidente |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Frédérick Guimond | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Julie Labbé | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Manon Laflamme |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Patrice Perron | <input checked="" type="checkbox"/> M. Gilles Simard | <input checked="" type="checkbox"/> M. Guy Verreault |

Invitées

Mme Vanessa Boivin, directrice adjointe des communications et des affaires publiques
Mme Marie-Josée Tremblay, technicienne en administration au conseil d'administration

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de la directrice adjointe du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – Volet hébergement
4. Nomination de la commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services
5. Nomination de la directrice adjointe des services multidisciplinaires
6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente, constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 16 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que lu par la présidente.

3. Nomination de la directrice adjointe du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – Volet hébergement

Mme Julie Labbé, présidente-directrice générale, explique que, contrairement à la pratique habituelle, qu'il n'y a pas eu de processus de sélection pour combler ce poste à la suite du départ à la retraite de Mme Dominique Coullée, puisque Mme Caroline Guay, directrice adjointe dans cette direction, mais pour le volet soutien à domicile et gériatrie active, assumait conjointement cette fonction avec Mme Coullée, et ce, pour le territoire Lac-Saint-Jean depuis six mois.

Dans ce contexte, il est recommandé de nommer Mme Caroline Guay au poste de directrice adjointe du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – Volet hébergement et de fixer son salaire à 148 983 \$ (classe 45).

Résolution # CAE-50-2021-2561

CONSIDÉRANT que le plan d'organisation du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean prévoit un poste de directeur adjoint ou directrice adjointe du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – volet hébergement;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par Mme Caroline Guay pour occuper ces fonctions;

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Chantale Boivin, directrice du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées;

CONSIDÉRANT que les classes salariales sont évaluées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et acceptées par le Conseil du trésor (CT);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit nommer les cadres supérieurs (article 173 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

CONSIDÉRANT que l'article 18,1 du « Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux », précise que le salaire d'un cadre supérieur promu est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale du poste dans lequel elle est nommée;

CONSIDÉRANT que le poste de directeur adjoint ou directrice adjointe du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – volet hébergement a été autorisé par le MSSS comme étant un poste de classe 45, dont le minimum de la classe est de 114 602 \$ et le maximum de 148 983 \$;

CONSIDÉRANT la formation et l'expérience de Mme Caroline Guay pour occuper cette fonction. Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer de Mme Caroline Guay à titre de directrice adjointe du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – volet hébergement et de fixer son salaire annuel au maximum de la classe, soit à 148 983 \$.

4. Nomination de la commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services

Mme Labbé poursuit avec ce point. Elle informe que le 9 avril dernier, le CIUSSS a procédé à l'affichage du poste vacant de commissaire adjoint(e) aux plaintes et à la qualité des services. Un processus de sélection rigoureux a été réalisé et la recommandation du comité de sélection est unanime quant à la nomination de Mme Anny Blackburn. Il recommande de fixer son salaire annuel à 106 744 \$ (classe 39).

Résolution # CAE-50-2021-2562

CONSIDÉRANT que le plan d'organisation du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean prévoit un poste de commissaire adjoint(e) aux plaintes et à la qualité des services;

CONSIDÉRANT qu'un processus de sélection rigoureux a été réalisé dans les dernières semaines;

CONSIDÉRANT que l'entrevue de sélection s'est tenue le 30 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par Mme Anny Blackburn pour occuper ces fonctions;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT que les classes salariales sont évaluées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et acceptées par le Conseil du trésor (CT);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit nommer les cadres supérieurs (article 173 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

CONSIDÉRANT que l'article 15.1 du « Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux », précise que le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale du poste dans lequel elle est nommée, et ce, selon les règles prévues à l'article 18;

CONSIDÉRANT que le poste de commissaire adjoint(e) aux plaintes et à la qualité des services a été autorisé par le MSSS comme étant un poste de classe 39, dont le minimum de la classe est de 82 111 \$ et le maximum de 106 744 \$;

CONSIDÉRANT la formation et l'expérience de Mme Anny Blackburn pour occuper cette fonction.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Anny Blackburn à titre de commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services et de fixer son salaire annuel à 106 744 \$.

5. Nomination de directrice adjointe des services multidisciplinaires

Mme Labbé termine avec la démarche effectuée dans le cadre du processus de sélection mis en place afin de combler le poste directeur ou directrice adjointe des services multidisciplinaires. Les entrevues se sont déroulées le 10 mai dernier, et les membres du comité de sélection sont unanimes quant au choix de Mme Josée Desgagné. Ils recommandent de fixer le salaire annuel à 130 878 \$ (classe 44).

Résolution # CAE-50-2021-2563

CONSIDÉRANT que le plan d'organisation du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean prévoit un poste de directeur adjoint ou directrice adjointe des services multidisciplinaires à la direction des services multidisciplinaires;

CONSIDÉRANT qu'un processus de sélection rigoureux a été réalisé dans les dernières semaines;

CONSIDÉRANT que l'entrevue de sélection s'est tenue le 10 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par Mme Josée Desgagné pour occuper ces fonctions;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT que les classes salariales sont évaluées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et acceptées par le Conseil du trésor (CT);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit nommer les cadres supérieurs (article 173 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

CONSIDÉRANT que l'article 15,1 du « Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux », précise que le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale du poste dans lequel elle est nommée, et ce, selon les règles prévues à l'article 18;

CONSIDÉRANT que le poste de directeur adjoint ou directrice adjointe des services multidisciplinaires a été autorisé par le MSSS comme étant un poste de classe 44, dont le minimum de la classe est de 108 338 \$ et le maximum de 140 839 \$;

CONSIDÉRANT la formation et l'expérience de Mme Josée Desgagné pour occuper cette fonction.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Josée Desgagné à titre de directrice adjointe des services multidisciplinaires et de fixer son salaire annuel à 130 878 \$.

6. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le huis clos est levé à 16 h 15 sur proposition dûment appuyée.

ORIGINAL SIGNÉ

France Guay
Présidente du conseil d'administration

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Labbé
Présidente-directrice générale

2021-06-10

Date

2021-06-10

Date